

# REPUBLIQUE FRANCAISE



**Commune de MERFY**  
(51220 Marne)



## ARRETE MUNICIPAL N°202409.33

**PORTANT FERMETURE  
à la CIRCULATION  
et au STATIONNEMENT**

**GRANDE RUE (RD26)  
Prolongation jusqu'au 18.10.24  
Pour des travaux d'aménagement  
de la traverse par la société CTP**

**Le Maire de la Commune de MERFY,**

**VU** la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2213-1 ;

**VU** le Code de la Route et notamment les articles R 411-8 et R 411-25 ;

**VU** l'instruction interministérielle du 06 novembre 1992 modifiée sur la signalisation routière, Livre I, 8<sup>ème</sup> partie ;

**VU** la demande présentée par M. Franck MOUGIN de la SAS CHAMPAGNE TRAVAUX PUBLICS, 4-6 Rue des Tonneliers 51350 CORMONTREUIL pour l'aménagement de traverse Grand Rue (RD 26) en agglomération de Merfy, section « Rue du Nord-Route de Macô).

**VU** l'accord technique préalable de la CIP Nord, services du département de la Marne, et des instances consultées pour cette déviation ;

Vu l'arrêté n°2024.08.27 pour fermeture à la circulation de la Grande Rue jusqu'au 30.09.2024

**CONSIDÉRANT la poursuite des travaux, la période de fermeture de la Grande Rue à la circulation et l'interdiction de stationner pour éviter tout risque d'accident et assurer la sécurité de l'entreprise et des usagers est prolongée jusqu'au 18 octobre 2024 ;**

### A.R.R.E.T.E

#### ARTICLE 1 :

**Du 01 octobre au 18 octobre 2024** (à adapter à la durée des travaux),  
**La route sera barrée dans les 2 sens de circulation GRANDE RUE RD26**

Durant cette période, une déviation sera mise en place par :

- \* RD26 : de l'entrée d'agglomération de la commune de Saint Thierry jusqu'à l'intersection RD26/RD330 hors agglomération de la commune de Saint Thierry.
- \* RD330 : de la précédente intersection jusqu'à l'intersection RD330/RD30 en agglomération de la commune de Villers-Franqueux.
- \* RD30 : de la précédente intersection RD330/RD30 jusqu'à l'intersection RD30/RD530 en agglomération de la commune de Hermonville.
- \* RD530 : de la précédente intersection RD30/RD530 jusqu'au carrefour RD530/RD75 en agglomération de Trigny.
- \* RD75 : du précédent carrefour RD530/RD75 jusqu'à l'intersection RD 75/RD26 hors agglomération de la commune de Trigny.
- \* RD26 : de la précédente intersection jusqu'à l'intersection de la RD26/RD475 en agglomération de Merfy.

## Le stationnement sera interdit des 2 côtés de la voie pendant toute la durée des travaux

### ARTICLE 2 :

La signalisation règlementaire sera mise en place conformément aux règles de l'article 128 de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire du 06 novembre 1992 par les soins de **l'entreprise prestataire qui sera seule responsable des accidents pouvant survenir du fait ou à l'occasion des travaux.**

### ARTICLE 3 :

Cette signalisation sera déposée ou occultée en dehors des périodes d'activité du chantier.

### ARTICLE 4 :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gueux est chargé de l'exécution du présent arrêté

Dont ampliation sera affichée et adressée pour information, à :

- ✓ Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de la Marne
- ✓ Monsieur le Lieutenant-Colonel du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- ✓ Madame la Directrice départementale des territoires de la Marne/SRER
- ✓ Madame la responsable du service des transports scolaires de la région Grand Est
- ✓ Madame la responsable du service des transports scolaires de la CUGR (
- ✓ Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux du canton de Bourgogne-Fresne
- ✓ Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux du canton de Fismes – Montagne de Reims
  - Monsieur le Maire de la commune de Saint-Thierry
  - Madame la Maire de la commune de Thil
  - Monsieur le Maire de la commune de Villers-Franqueux
  - Madame la Maire de la commune d'Hermonville
  - Monsieur le Maire de la commune de Trigny
  - Monsieur le Maire de la commune de Chenay
- ✓ La CIP Nord



Marie ROZE  
2024.09.27 15:27:42 +0200  
Ref:7284956-10924326-1-D  
Signature numérique  
Mme la Maire

Marie ROZE